

DIRECTION DE L'URBANISME  
& DE L'HABITAT  
PERMIS DE CONSTRUIRE  
Tél. 03.81.61.51.22  
Fax 03.81.61.50.79

Ville de  
**Besançon**

Association «Vivre aux Chaprais »  
Monsieur Jean-Claude GOUDOT  
28 D, rue de la Rotonde  
25000 BESANÇON

Dossier suivi par : **Jean-Michel LARTAUD**  
Dossier : **PC 025056 08B0218**  
N/Réf : **JMLa/CV - 02/2010 - 54356**  
Objet : **Piliers existants rue du Balcon**  
Toute correspondance doit être adressée  
impersonnellement à Monsieur le Maire

Besançon, le 18 FEV. 2010

Monsieur,

Suite à votre courrier concernant les piliers du portail en pierres taillées de la propriété sise, 6, rue du Balcon, objet du Permis de construire cité en objet, je suis en mesure de vous apporter les éléments de réponse suivants :

Suite à votre demande, la société DE GEORGI s'est engagée à restituer des piliers en pierres taillées, l'état de ceux existants ne permettant pas leur réemploi.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué à l'Urbanisme,

  
Michel LOYAT.

